ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT HAUTE-MARNE DE FOOTBALL POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE GRAND-EST DE FOOTBALL

ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2020

DECLARATION DE CANDIDATURE EN BINOME

A remplir et à envoyer au District par courrier recommandé avec accusé de réception avant le 23 octobre à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature.
Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Election de la délégation du District ».

Nous soussigné(e)s

• Déclarons nous porter candidat(e)s à l'élection de la délégation du District pour l'Assemblée Générale de la Ligue,

• Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclarons sur l'honneur n'avoir fait l'objet
. d'aucune condamnation faisant obstacle à notre inscription sur les listes électorales,
. d'aucune sanction d'inéligibilité à temps,
qui serait de nature à nous interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

	NOM	PRENOM	N° LICENCE (si membre individuel, fournir un justificatif)	SIGNATURE
Titulaire	CONSIGNY	Raphaël	2543938997	
Suppléant	GEOFFROY	Annick	2010071341	

Fait à Choulay les 2 E le 19/10/2020

Rappel : chacun des deux candidats doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts du District.

Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature, pour chacun des deux candidats, une copie d'une pièce d'identité.

ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT HAUTE-MARNE DE FOOTBALL POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE GRAND-EST DE FOOTBALL

ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2020

DECLARATION DE CANDIDATURE EN BINOME

A remplir et à envoyer au District par courrier recommandé avec accusé de réception avant le 23 octobre à minuit, dernier délai. cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature.
Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Election de la délégation du District ».

Nous soussigné(e)s

• Déclarons nous porter candidat(e)s à l'élection de la délégation du District pour l'Assemblée Générale de la Ligue,

• Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclarons sur l'honneur n'avoir fait l'objet
. d'aucune condamnation faisant obstacle à notre inscription sur les listes électorales,
. d'aucune sanction d'inéligibilité à temps,
qui serait de nature à nous interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

	NOM	PRENOM	N° LICENCE (si membre individuel, fournir un justificatif)	SIGNATURE
Titulaire	GORNOVICK	Jérôme	2020387336	
Suppléant	BAËS	Catherine	9602215664	

Fait à Bologne le 19/10/2020

Rappel : chacun des deux candidats doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts du District.

Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature, pour chacun des deux candidats, une copie d'une pièce d'identité.

ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT HAUTE-MARNE DE FOOTBALL POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE GRAND-EST DE FOOTBALL

ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2020

DECLARATION DE CANDIDATURE EN BINOME

A remplir et à envoyer au District par courrier recommandé avec accusé de réception avant le 23 octobre à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature.
Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Election de la délégation du District ».

Nous soussigné(e)s

• Déclarons nous porter candidat(e)s à l'élection de la délégation du District pour l'Assemblée Générale de la Ligue,

• Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclarons sur l'honneur n'avoir fait l'objet
. d'aucune condamnation faisant obstacle à notre inscription sur les listes électorales,
. d'aucune sanction d'inéligibilité à temps,
qui serait de nature à nous interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

	NOM	PRENOM	N° LICENCE (si membre individuel, fournir un justificatif)	SIGNATURE
Titulaire	DE BARROS FONSECA	GILBERTO	207 711 33 60	
Suppléant	ROZE	Paul	2010014626	

Fait à Langres le 19/10/2020

Rappel : chacun des deux candidats doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts du District.

Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature, pour chacun des deux candidats, une copie d'une pièce d'identité.

ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT HAUTE-MARNE DE FOOTBALL POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE GRAND-EST DE FOOTBALL

ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2020

DECLARATION DE CANDIDATURE EN BINOME

A remplir et à envoyer au District par courrier recommandé avec accusé de réception avant le 23 octobre à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature.
Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Election de la délégation du District ».

Nous soussigné(e)s

• Déclarons nous porter candidat(e)s à l'élection de la délégation du District pour l'Assemblée Générale de la Ligue,

• Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclarons sur l'honneur n'avoir fait l'objet
. d'aucune condamnation faisant obstacle à notre inscription sur les listes électorales,
. d'aucune sanction d'inéligibilité à temps,
qui serait de nature à nous interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

	NOM	PRENOM	N° LICENCE (si membre individuel, fournir un justificatif)	SIGNATURE
Titulaire	CHEF	Romain	2038608564	
Suppléant	RENARD	André	2020130113	

Fait à CHAUMONT le 19 octobre 2020

Rappel : chacun des deux candidats doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts du District.

Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature, pour chacun des deux candidats, une copie d'une pièce d'identité.